

Sa 26. April 85 12

L. 311 Cap-Vert-GM/ug

M. Grangier

Monsieur le Secrétaire d'Etat  
à la Coopération et au Plan  
Caixa Postal 217P r a i a /Cap-Vert

34 74

Berne, le 24 avril 1985Bureau de la Coopération suisse à Praia

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Suite notamment aux plus récentes discussions, tenues le 31 janvier 1985 à Berne, au sujet de l'implantation d'un bureau de la coopération suisse à Praia, nous avons l'honneur de vous confirmer de façon formelle le désir de notre Direction d'ouvrir une telle représentation en été 1985.

Les attributions de notre bureau de Praia seraient d'une part d'établir un contact permanent avec vos services et ceux des Ministères impliqués dans la réalisation de nos projets communs de développement, et d'autre part d'assurer, pour le compte de nos autorités, le suivi des actions en République du Cap-Vert auxquelles la Confédération helvétique participe directement ou indirectement.

L'organisation interne du Département Fédéral des Affaires Etrangères plaçant le bureau de Praia sous la dépendance de l'Ambassade de Suisse à Dakar, nous avons prié cette dernière de bien vouloir informer officiellement le Ministère des Affaires Etrangères de la République du Cap-Vert de la création de cette antenne.

./.

Dans l'espoir que la présence à Praia de l'un de nos collaborateurs renforcera encore les liens de coopération existant entre nos deux pays, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, à l'assurance de notre très haute considération.

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT  
ET AIDE HUMANITAIRE  
Le Directeur:

(F. R. Staehelin)

Sa 26. April 85 12

Copies: - Ambassade de Suisse, Dakar  
- Ambassade de Suisse, Lisbonne  
- Mme M. Guhl, Coopération technique suisse, Praia  
- Secrétariat Général DFAE  
- Division Politique II, DFAE  
- SFR  
- WM  
- BSZ  
- JF  
- GM